

BIENVENUE
AU COURS ÉCONOMIE DE LA SANTÉ
ECN-1100-Z1 – Hiver 2009

BIENVENUE AU COURS

Madame,
Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous accueillir à ce cours à distance de l'Université Laval.

Le matériel pédagogique du cours se retrouve dans ce site WebCT et dans le livre rédigé pour ce cours : Gérard Bélanger, *L'Économique de la santé et l'État providence*, Montréal : Éditions Varia, 2005, 279 p.

Nous vous invitons à lire attentivement le guide d'étude puisque vous y trouverez toute l'information nécessaire sur le fonctionnement du cours. Vous pouvez également consulter le babillard sur le site du Bureau de la formation à distance pour toute information concernant les examens ou des événements imprévus à www.ulaval.ca/distance.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires sur votre inscription, n'hésitez pas à téléphoner au numéro suivant : (418) 656-3202 ou 1-877-785-2825 poste 3202 (sans frais).

Espérant que ce cours saura répondre à vos attentes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Bon cours!

GUIDE D'ÉTUDE

ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

ECN-1100-Z1 – Hiver 2009

INTRODUCTION

Ce cours de 3 crédits se limite à une analyse économique de l'important secteur des services de santé. En plus d'offrir une bonne documentation sur les aspects économiques du secteur, il se concentre sur l'application de la science économique aux différents aspects de la santé. Il s'agit donc d'un cours d'économie de la santé avec des applications au monde d'ici *qui ne demande pas de connaissances préalables de cette discipline.*

Le cours se base sur le manuel suivant : Gérard Bélanger, *L'Économie de la santé et l'État providence*, Montréal : Éditions Varia, 2005, 279 p. (en vente chez Zone).

Le livre a été écrit précisément pour ce cours et s'appuie sur un enseignement du sujet échelonné sur une longue période au Département d'économie de l'Université Laval.

BUTS ET OBJECTIFS DU COURS

Le but premier de ce cours est d'offrir un cadre pour analyser les différents problèmes du secteur de la santé. Ces connaissances vous permettront de percevoir les questions d'une autre façon en vous communiquant la perspective ou la déformation qu'offre la science économique.

Il ne s'agit pas de faire de vous des économistes mais plutôt de vous ouvrir à l'approche de la science économique. Immérgé dans cette discipline depuis plus de quarante ans, je vous communique ma déformation.

Au terme de ce cours vous serez en mesure :

- de mieux situer les problèmes dans ses aspects de bénéfices et de coûts;
- de mieux voir les contradictions entre les solutions proposées et la dynamique des processus politiques;
- d'expliquer la présence perpétuelle de crises dans ce secteur.

CONTENU ET CALENDRIER DU COURS

La matière du cours se limite aux seize chapitres du manuel.

Tableau 2: Calendrier pédagogique

<i>Semaine</i>	<i>Chapitres</i>	<i>Titres</i>	<i>Évaluation</i>
12 janv. 2009	1 et 2	<ul style="list-style-type: none"> • Un débroussaillage • Les assurances et l'État providence 	
19 janv.	3	<ul style="list-style-type: none"> • Le médecin du point de vue de l'économique 	
26 janv.	4	<ul style="list-style-type: none"> • Les coûts croissants du travail humain 	
2 fév.	5 et 6	<ul style="list-style-type: none"> • L'évolution des dépenses de santé, première partie • L'évolution des dépenses de santé, deuxième partie 	
9 fév.	7 et 8	<ul style="list-style-type: none"> • La rentabilité des investissements en santé, première partie • La rentabilité des investissements, deuxième partie 	
16 fév.		Jeudi 19 fév. à 18h30	Examen intra
23 fév.	9	<ul style="list-style-type: none"> • L'économie des processus politiques 	
2 mars		Semaine de lecture	
9 mars	10 et 11	<ul style="list-style-type: none"> • Les rapports et les réformes du système de santé • Pourquoi les conseils des experts sont-ils rarement suivis? 	
16 mars	12 et 13	<ul style="list-style-type: none"> • L'hôpital • Le financement 	
23 mars	14 et 15	<ul style="list-style-type: none"> • Les médicaments • Quelques considérations sur la main-d'œuvre 	
30 mars	16	<ul style="list-style-type: none"> • L'État providence et la pauvreté 	
6 avril		Jeudi 9 avril à 18h30	Examen final

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La formation à distance nécessite de votre part un apprentissage autonome et un travail soutenu. Une série de questions correspond à chacun des chapitres. Des éléments de réponses seront fournis durant le déroulement du cours pour que vous puissiez vérifier vos réponses.

Toute cette démarche est supportée périodiquement par votre tuteur. Son rôle est de vous guider dans votre apprentissage. Le meilleur moyen de communiquer avec lui est par l'entremise du forum sur le site du cours. De cette façon, vos interrogations et les réponses fournies par le tuteur pourront aussi servir aux autres élèves. Il est aussi toujours possible de correspondre avec lui via Internet (courriel).

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Le cours a deux contrôles de même pondération :

- Intra : le jeudi 19 février, 18 h 30 à 21 h 20
matière : les chapitres 1 à 8 avec l'aide des questions de chaque chapitre.
- Final : le jeudi 9 avril, 18 h 30 à 21 h 20
matière : les questions demandées à l'intra et les chapitres 9 à 16.

Au cours du semestre, vous aurez accès à un exemple d'examen de ce cours.

90,0 – 100 : A+

85,0 – 89,9 : A

80,0 – 84,9 : A-

77,0 – 79,9 : B+

73,0 – 76,9 : B

70,0 – 72,9 : B-

67,0 – 69,9 : C+

63,0 - 66,9 : C

60,0 – 62,9 : C-

57,0 – 59,9 : D+

50,0 – 56,9 : D

0,0 – 49,9 : E (échec)

Retard motivé : Z

Cours non complété (échec) : W

Note retardée par le professeur : M

Toute demande de révision de note devra se faire selon la procédure officielle de l'Université Laval (Règlement des études, édition de septembre 2003, 264 à 260). Le Règlement des études peut être consulté en ligne à l'adresse suivante : <http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/C5/sommaire.html>

Gestion des délais

Le calendrier pédagogique présenté au Tableau 1 doit être respecté. Toutefois, certaines circonstances **exceptionnelles** peuvent survenir et faire en sorte que vous ne soyez pas en mesure de vous présenter aux examens aux dates prescrites. Dans un tel cas, vous devez présenter une demande écrite au tuteur dans les meilleurs délais possibles. Si la demande est acceptée, une cote « Z » (note retardée à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante) vous sera accordée, qui sera convertie en cote définitive (voir le barème plus haut) à l'expiration du délai prescrit.

Plagiat

Ce cours est un cours universitaire, au même titre que les cours offerts sur le campus de l'Université Laval. Le plagiat, en totalité ou en partie, est formellement interdit. Toute faute en ce sens peut être passible de sanctions prévues à cette fin, pouvant aller jusqu'à l'expulsion du programme auquel vous êtes inscrit et à l'interdiction d'accéder à tout autre programme de l'Université Laval.